



triathlonvendee@orange.fr | ☎ 02. 51. 21. 03. 42 | P : 06.87.31.18.02
Adresse postale 📮 : 40 ter RUE DE LA ROUSSE 85160 SAINT JEAN DE MONTS
Siège social : 08 RUE DU MCH LECLERC – B.P 188 - 85105 Les SABLES D'OLONNE

Réunion de Bureau du CDT 85 **10 octobre 2015**

- **9h30-10h45 Bureau Directeur**
- **10h45-13h20 Organismateurs et clubs**
- **Lieu Les Sables d'Olonne-Bureau du Comité**

Convocation du Comité directeur - Bureau directeur, ouvert aux Présidents des clubs et organisateurs vendéens.

Eric Brondy (Président), **André Desboeufs** (2ème Vice –Président), **Alain Vintenat** (3ème Vice-président), **Frédérique Sorignet** (4ème Vice-Président), **Thierry Bourcier** (trésorier Général), **Freddy Coue** (Membre), **Sonia Gindreau** (Collège Féminin).

Absent/excusé: Brice Piveteau (Secrétaire Général), Luc Bouron (1er vice -président), Bruno Perrotin (SSD), Olivier Flouze (invité, Fontenay Tri), Michel Allemand et Laurent Touzot (Noirmoutier).

Invité : Eric Delhommeau (RVT)

Non présents : SS Nieul, Luçon Aiguillon Vendée Triathlon, André Roy CDA.

ORDRE DU JOUR

1. Finalisation du calendrier 2016
2. Finances
3. SSS Mortagne sur Sevre
4. Challenge et Championnat de Vendée
5. AG CDT 85 2015
6. Bilan Commission Vendéspace 2016
7. Stage jeunes 2016
8. Questions diverses

Dans l'attente des comptes rendus, qui doivent être effectués par le secrétaire Brice Piveteau pour les comités directeurs du vendredi 23 janvier, du mercredi 29 avril et du vendredi 22 mai 2015 ouvert aux présidents des clubs et des organisateurs.

1/ CALENDRIER 2016

- Le calendrier sera revu suite à la réunion de bureau le 21 novembre après validation de la Ligue Régionale
- Eric Brondy souhaite rappeler durant ce moment d'échange entre le Comité départemental Vendée Triathlon, les clubs et les organisateurs les modalités d'organisation des épreuves (réunion de sécurité, dossier préfecture, assurances FFTRI, protocole, règlement intérieur)
- Il précise que les prochaines dates de bureau du Comité seront fixées et mises en lignes soit le 21 novembre 2015 avant l'Ag départemental.

2/ FINANCES

- ⇒ Thierry Bourcier revient sur l'AG de 2014, où Phillipe Gaudin de Saint-Jean de Monts s'était posé des questions sur le budget => cela sera revu lors de l'AG 2015.
- Solde 2014 => 4796,24E à ce jour en 2015 solde => 12061,76E (il reste encore quelques factures à régler et des rentrées d'argent). Pour info les sommes reversées au CDT sur les émargements s'élèvent à environ 6000 € - nouvelle décision voté lors de l'AG 2014.
- Thierry Bourcier le trésorier signale avoir reçu une facture du Club des Sables pour l'achat des rouleaux de moquette pour un montant de 2876€ (cette moquette est stockée gracieusement aux services techniques de la mairie d'Olonne sur mer, elle est utilisée pour le triathlon du Club des Sables, du CDT 85 et de l'Aiguillon sur mer et de Saint Gilles Croix de Vie) les rouleaux font 2m/20m (un rouleau coute 110€)
- il est décidé de prendre en charge 7 rouleaux pour un montant de 110€, il faudra faire un inventaire des rouleaux (état) et faire marquer les 7 rouleaux au nom du Comité pour une meilleure gestion des stocks.

VOTE : Adoption unanimité

- Discussion et échange sur comment mettre à disposition aux différents clubs qui souhaiteraient s'en servir pour leurs organisations.

Deux propositions :

1. Un membre du bureau souhaite une facturation (10€ par rouleau) et un chèque de caution aux clubs demandeurs.
2. Six membres du bureau souhaitent la mise à disposition gratuitement et un chèque de caution.

VOTE : La proposition n° 2 a été retenue.



triathlonvendee@orange.fr | ☎ 02. 51. 21. 03. 42 | P : 06.87.31.18.02
Adresse postale 📮 : 40 ter RUE DE LA ROUSSE 85160 SAINT JEAN DE MONTS
Siège social : 08 RUE DU MCH LECLERC – B.P 188 - 85105 Les SABLES D'OLONNE

3/ SSS de Mortagne sur Sèvre :

Le président, Eric Brondy signale qu'une réunion a eu lieu le lundi 22 juin 2015, en présence du proviseur du collège de Mortagne sur Sèvre, Monsieur Jean François Bioret, Bruno Perrotin en charge de la section, Thierry Bourcier trésorier du Comité et Madame Magalie Rabaud, en charge de la gestion du collège. La SSS est toujours déficitaire ; il est fait explication que la subvention versée par le CDT 85 sert aussi pour des championnats autres que ceux sous l'égide de la FFTri.

Il est rappelé que les conditions demandées à Bruno Perroton sont respectées (depuis 2015 certains enfants sont licenciés dans des clubs vendéens, ils participent au stage jeunes organisé par le CDT 85 et aux épreuves du département). Un courrier de demande de subvention à titre exceptionnelle va être fait par le collège auprès de la ligue des Pays de Loire pour une subvention qui aiderait à remettre le budget positif (montant demander 2500€). Le comité départemental qui a déjà versé au collège au titre de l'année 2015 une subvention de 2500€ en plus de l'aide financière du Conseil départemental pour un montant de 2340€.

Il n'y aura pas d'autre subvention versé au collège (SSS), hormis l'aide du Conseil Départemental pour la saison 2016/2017.

Discussion sur comment reverser à la SSS la somme de 2500€

1. un membre souhaite en 2 fois
2. six membres souhaitent en 1 fois

VOTE : La proposition n° 2 a été retenue.

Pour information, le trésorier Thierry Bourcier a rédigé un formulaire de demande de frais remboursement qui sera mis en ligne en 2016.

Le document sera à valider par le trésorier et le président à leurs adresser avec les justificatifs.

4/CHALLENGE ET CHAMPIONNATS 2016

Cf. calendrier 2016 en ligne sur notre site internet.

Le président Eric Brondy prend la parole et **RAPPEL QUE :**

1. Les dossiers de demande de manifestation doivent être envoyés au préalable au Comité et ensuite validé par la Ligue Régionale avant d'être envoyé à la FFTRI.
2. Il explique l'importance de la réunion de sécurité à faire pour TOUTES les épreuves. Si les critères de sécurité ne sont pas présents, un avis défavorable du Comité Départemental et de la Ligue Régionale seront notifiés auprès du préfet qui donnera un avis défavorable pour l'organisation de la manifestation.

3. La liste des motards assurant la sécurité routière de l'épreuve cycliste doit être envoyée :
 - À la préfecture par email ou courrier postal (maxi 2-3 jours avant l'épreuve)
 - À la FFTRI dans le cadre de l'option « véhicules suiveurs » le prix de l'assurance est de 140€ (2015) même si les motards ne sont pas l'ASM 85.
 - Une assurance matérielle est aussi possible auprès de la FFTRI via Allianz cabinet Gomis.
 - Déclarer auprès de la préfecture ou des sous-préfectures de la Vendée, tous les bénévoles qui interviennent sur une organisation. Avec un envoi de mise à jour du listing possible 48h00 avant la manifestation.
4. Pour les inscriptions, via des sociétés agréées, comme NJUKO partenaire de la FFTRI, il faut configurer dans la base du logiciel d'inscriptions en ligne, l'obligation de mise en ligne du certificat médical.
Si vous optez pour l'espace FFTRi 2.0 la licence d'un triathlète licencié est automatiquement mis en ligne et validé, mais pas pour le certificat médical.
5. Possibilité d'employer Anne Perquia anne.perquia@gmail.com moyennant défraiement, si vous ne souhaitez pas gérer vos inscriptions en ligne.
SECOURS : la Protection Civile n'est pas agréée pour le transport des blessés à la différence d'UMPS 85.
6. Pour les candidatures des étapes du challenge et des championnats de Vendée Duathlon et Triathlon, les organisateurs ont été retenus suite au vote du bureau directeur. Le tableau des épreuves retenues pour accueillir les étapes du challenge et des championnats 2016, a été envoyé par email à la Ligue Régionale. Il sera entériné en bureau directeur de la ligue le lundi 26 octobre et lors de l'AG 2015.

5/ AG Départemental 2015

21 novembre 2015 à la Roche sur Yon, **mais le CDT 85** recherche une salle avec un amphithéâtre même formule que pour l'année 2014 :

- Café
- Réunion du bureau directeur comité le matin,
- Repas
- AG CDT 85 l'après-midi
- Remise des prix du challenge de Vendée en fin de journée (un buffet le midi et le soir)



triathlonvendee@orange.fr | ☎ 02. 51. 21. 03. 42 | P : 06.87.31.18.02
Adresse postale 📮 : 40 ter RUE DE LA ROUSSE 85160 SAINT JEAN DE MONTS
Siège social : 08 RUE DU MCH LECLERC – B.P 188 - 85105 Les SABLES D'OLONNE

6/ BILAN DE LA COMMISSION VENDESPACE

Les membres présents de la commission, via son président Thierry Bourcier en charge de ladite commission font part de leurs démarches et de l'avancée des travaux. Le budget s'élève à 563000€ (actuellement recherches de partenaires privés qui pourraient financer à une hauteur de 100000€). Il faut compter le défraiement des Triathlètes de haut niveau, la communication, la présence de la télé). Une présentation plus complète sera faite lors de l'AG 2015. Thierry Bourcier signale que des dépenses sont déjà engagées pour environ 13 000€.

⇒ dates retenues **6-7-8-9 octobre 2016**

Conférence de presse le vendredi 16 octobre 2015 14h30, au Conseil Départemental en présence de Monsieur Marcel Gauducheau 1^{er} Vice- Président du Conseil Départemental de la Vendée, Monsieur Jacky Baudrand représentant Philippe Lescure Président de la FFTRI, d'Éric Brondy Président Départemental Vendée Triathlon, Monsieur Thierry Bourcier en charge de la Commission d'organisation et des membres de la commission, Messieurs, Brice Piveteau, Philippe Gaudin, Eric Delhommeau, André Desboeufs.

7/ STAGE JEUNES 2016

Freddy Coué signale qu'il faudrait rechercher un autre lieu pour le déroulement du stage, car cela ne sera pas possible sur Fontenay-le-Comte car il y a un souci pour la réservation de la piscine.

Le président délègue l'organisation et la recherche d'un lieu à Laurent Touzot, lieu identique à 2015 soit Noirmoutier ou celui de 2013 au Poiré sur Vie ?

8/ PAS DE QUESTIONS DIVERSES -

Révision du calendrier des épreuves en présence des différents clubs de triathlon et organisateurs.

© octobre 2015 ; Sonia Gindreau et Eric Brondy